

EXAMEN DE LA STRUCTURE DES ENCHAÎNEMENTS DES VERBES MODAUX

Dans la syntaxe française, les verbes ne jouent pas toujours un rôle identique. Outre des verbes constructeurs dont les exigences sémantico-syntaxiques sont la clef pour expliquer l'organisation des énoncés verbaux, nous constatons fréquemment qu'il y a dans ces énoncés des verbes qui jouent un autre rôle. Par exemple le verbe *va* dans l'énoncé suivant :

(1) Il va rentrer tout de suite.

Bien que ces verbes possèdent peu de marques morphologiques *ad hoc*, selon leur position et leur fonction syntaxique, nous croyons pouvoir postuler qu'il y a une sous-classe de verbes modaux en français.

L'existence des verbes modaux a été reconnue par de nombreux linguistes et grammairiens; mais il n'y a jamais eu de consensus sur la délimitation de cette sous-classe. Une définition dont l'idée remonte assez loin (cf. Damourette et Pichon, t. 5; Langacker 1978 entre autres) établit que les verbes modaux sont ceux qui servent à exprimer le rapport entre le locuteur et son énoncé, plutôt que le rapport entre le sujet et le prédicat. Dans les analyses d'orientation plus syntaxique (cf. M. Gross 1968; Cl. Blanche-Benveniste et al. 1984), l'absence de contraintes exercées par ces verbes sur l'élément sujet est présentée comme le critère définitoire de cette sous-classe.

1. CRITÈRES DE RECONNAISSANCE DES VERBES MODAUX

En tenant compte de ces analyses, nous avons utilisé, dans Chu 1987, deux critères, à savoir les verbes impersonnels et les permutations pronominales, pour déterminer le statut de verbe modal.

Nous constatons que dans les énoncés où s'emploie un verbe modal, comme (1), le sujet est en relation avec le deuxième verbe de l'énoncé et que la présence du verbe modal *va* n'a pas d'influence sur le choix de l'élément sujet. Cette caractéristique du verbe modal se manifeste très clairement dans les exemples suivants :

- (2)a Il neige.
* Je neige.
(2)b Il va neiger.
* Je vais neiger.

Ainsi, les verbes impersonnels comme *neiger* nous ont servi de critère pour définir les verbes modaux. De plus, nous voyons que si on peut établir une relation de proportionalité¹ entre (3) et (4)

- (3) Il souhaite y aller à pied.
(4) Il le souhaite,

la même relation ne pourra pas s'établir entre

- (1) Il va rentrer

et

- (5) * Il le va.

ou

- * Il y va.

Nous appuyant sur ces caractéristiques, nous sommes arrivés à présenter comme verbes modaux en français² les treize verbes suivants (cf. Chu, 1987, ch. 2) :

aller, cesser de, commencer à, continuer à, devoir, être en train de, avoir failli de, finir de, paraître, pouvoir, risquer de, sembler, venir de

2. LES ENCHAÎNEMENTS DE VERBES MODAUX

2.1.

L'une des caractéristiques de ces verbes modaux est que, employés dans des constructions verbales, ils peuvent se succéder en formant des enchaînements :

1. Cela signifie une relation grammaticalisée, dans une structure donnée, entre les représentations d'un même terme réalisé selon différentes catégories grammaticales (cf. Blanche-Benveniste et alii. 1984, I.2.3. et I.2.4.

2. Nous ne considérons pas cette liste comme close; elle pourrait être prolongée par d'autres termes. Dans nos recherches précédentes, aussi bien que dans cet article, nous nous sommes limité à ces 13 verbes parce qu'ils montrent les caractéristiques les plus typiques.

- (6) Il va devoir rentrer tout de suite.

En d'autres termes, entre l'élément sujet et le verbe constructeur, il peut y avoir non pas une position de verbe modal mais en fait plusieurs positions. Il s'agit ici, bien évidemment, de positions syntaxiques ayant une place à définir dans la structure de langue. Les quelques positions de verbes modaux que nous proposerons ci-dessous ne sont donc pas nécessairement réalisées dans les énoncés et ne sont pas toujours directement observables dans l'usage du français. Ainsi avons-nous dû faire appel, dans notre étude, à des exemples fabriqués.

2.2.

Pour fournir une description adéquate des verbes modaux, nous avons intérêt à examiner combien de positions de verbes modaux peuvent exister pour une construction verbale donnée.

Nous examinons d'abord la possibilité de l'emploi dédoublé de *devoir* et *pouvoir*, possibilité refusée par E. Benveniste (1965) mais acceptée par H. Huot (1974). N'en trouvant pas d'emplois spontanés dans les corpus, nous avons testé auprès de nos informateurs francophones des énoncés fabriqués comme les suivants :

- (7) S'il n'y a personne, c'est que Jean a dû devoir rentrer.
 (8) Tiens il n'est pas là, il a dû devoir prendre l'avion en catastrophe hier soir.

Nos informateurs les ont acceptés, même si c'était avec hésitation. Ils sont aussi d'accord pour dire que dans ces énoncés le premier *devoir* (*a dû*) signifie une probabilité et le deuxième *devoir* (*devoir*) indique une obligation, ce qui est très significatif pour nos analyses ultérieures.

Le dédoublement de *pouvoir* suscite beaucoup moins de controverses.

- (9) Comment Sarah a-t-elle bien pu pouvoir demander son chemin en chinois ?

Tout en acceptant ces emplois dédoublés, nous sommes très conscient de leur caractère marginal. Mais il nous semble nécessaire d'envisager dans nos recherches ces cas limites qui nous permettent de mieux saisir les propriétés de ces verbes.

Dans ces cas de dédoublement, il est reconnu généralement qu'il ne s'agit pas de dédoublement d'un même morphème *devoir* et *pouvoir*, mais de l'emploi successif de deux verbes différents (cf. Huot, 1974; Sueur, 1979). Les faits qui distinguent les deux *devoir* et les deux *pouvoir* sont nombreux; nous n'en signalerons que deux ici.

Premièrement, ils sont sémantiquement distincts : le *a dû* signifiant “probabilité” et le *a pu* signifiant “possibilité” dans (7) et (8) respectivement, appartiennent à un champ sémantique généralement nommé “épistémique”; tandis que le *devoir* qui a le sens “d’obligation” et le *pouvoir* qui exprime “la capacité” dans les mêmes exemples appartiennent à un autre ordre de sens, souvent appelé “radical”.

Deuxièmement, ils ont des comportements distributionnels différents : avec la forme infinitive de *devoir* et *pouvoir*, on ne peut pas avoir le sens dit “épistémique”.

Si l’hypothèse des deux *devoir* et des deux *pouvoir* est admise, nous pouvons en tirer la conclusion qu’il doit y avoir, devant le verbe constructeur et après l’élément sujet, deux positions, chacune ayant son paradigme constitué de différents verbes modaux. Dans l’une des positions, qui est immédiatement après le sujet, *devoir (1)* et *pouvoir (1)* trouvent leur emploi modal et dans l’autre qui suit, *devoir (2)* et *pouvoir (2)* font valoir leur sens dit radical.

2.3.

Si l’on adopte le postulat des deux positions, la deuxième distinction citée plus haut pour les deux *devoir* et les deux *pouvoir* (c’est-à-dire la restriction morphologique pour le *devoir* et le *pouvoir* épistémique d’apparaître à l’infinitif) n’est qu’une conséquence de leur position relative.

L’accord entre l’élément sujet et le verbe immédiatement à sa droite, verbe auxiliaire, verbe modal ou verbe constructeur, est un fait fondamental de la syntaxe française. La position de *devoir (1)* et de *pouvoir (1)* se situe à gauche de la position de *devoir (2)* et de *pouvoir (2)* et donc dans le voisinage immédiat de l’élément sujet. Ils doivent par conséquent paraître sous une forme conjuguée exigée par l’accord. De plus, du fait qu’ils ne peuvent pas s’employer dans la seconde position à droite dans l’enchaînement, ils sont privés de forme infinitive. En revanche, *devoir (2)* et *pouvoir (2)* peuvent paraître aussi bien sous la forme conjuguée que la forme infinitive. Ce phénomène vient de ce que les deux positions de verbes modaux ne sont pas nécessairement présentes dans des constructions réalisées. De ce fait, quand il n’y a qu’un *devoir* ou un *pouvoir* dans un énoncé on ne sait pas de quelle position il s’agit. D’où l’ambiguïté dont on parle souvent dans les études concernant *devoir* et *pouvoir* : l’absence de la première position fait que les verbes modaux de la deuxième position doivent apparaître selon le principe de l’accord,

sous une forme conjuguée tout comme les verbes modaux de la première position.

2.4.

Les deux positions de verbes modaux étant ainsi définies, nous pouvons postuler au moins une troisième position à la droite de ces deux premières.

Voyons l'exemple suivant :

- (10) Il doit pouvoir commencer à comprendre ça.

En fait, avec un verbe constructeur bien choisi, toute une série de verbes modaux, tels qu'on les a définis plus haut, peuvent occuper la place à droite de la combinaison "peut / doit + devoir / pouvoir" :

doit + pouvoir + cesser de
 commencer à
 continuer à
 finir de

En revanche, à part *paraître* et *sembler* dont nous discuterons plus tard, aucun autre verbe modal de notre liste ne pourra s'employer à la suite de cette combinaison de trois verbes modaux. Nous posons donc une structure de trois positions pour rendre compte de la combinatoire des verbes modaux. En vérifiant dans les exemples recueillis au cours de notre enquête, nous avons constaté que la combinaison de deux verbes modaux n'a déjà pas une fréquence notable. La combinaison de trois verbes modaux est la suite la plus longue qu'on a pu trouver dans les exemples réels. Voici un exemple où l'on voit la réalisation des trois positions :

- (11) Il *devrait pouvoir continuer* à siéger au gouvernement.
(France-Inter, 18.02.1985).

Nous savons que, par leur nature, les verbes modaux n'entretiennent pas de rapport de sélection avec l'élément sujet. C'est plutôt le verbe constructeur qui impose des contraintes sur le choix des verbes modaux (M); il nous paraît donc plus raisonnable de calculer les trois positions à partir du verbe constructeur :

Sujet + M3 + M2 + M1 + verbe constructeur.

2.5.

En explorant les possibilités de combinatoire des verbes modaux, nous sommes amené à voir que la longueur des enchaînements n'est pas théoriquement limitée à trois positions. Bien que très rarement — sinon

jamais — utilisée dans les énoncés réels, il existe une possibilité d'établir une combinaison de quatre ou même plus de quatre verbes modaux.

(12)a Il va *devoir paraître pouvoir* faire ça.

L'allongement des enchaînements de verbes modaux est rendu possible par deux verbes modaux assez particuliers : *paraître* et *sembler*. Ces deux verbes peuvent s'intercaler entre M1 et M2, ou entre M3 et M2, ou entre M1 et le verbe constructeur, mais jamais entre M3 et l'élément sujet. En plus, du fait que les contraintes sur la combinatoire des verbes modaux ne s'exercent pas au-delà d'une combinaison à deux verbes modaux (cf. Chu 1987, ch. 4), l'intervention de *paraître* et *sembler* a pour effet de rendre la combinatoire récursive, c'est-à-dire de faire apparaître les positions antérieures. Nous pouvons donc avoir des combinaisons comme :

(12)b Il va *commencer à paraître pouvoir* faire ça
 – M3 + M1 + paraître + M2 –

Plutôt que de renoncer à l'idée des trois positions proposées ci-dessus, nous expliquerons la complexité apparente de ce genre de combinaison par la position flottante de ces deux verbes modaux. Cette particularité fait que la longueur des combinaisons de verbes modaux est théoriquement illimitée. Nous devons donc modifier notre présentation des positions de la manière suivante :

Sujet + M3 + (A) + M2 + (A) + M1 + (A) + verbe constructeur

où "A" représente les deux verbes modaux *paraître* et *sembler*.

3. PROPRIÉTÉS SÉMANTIQUES DES TROIS PLACES DE VERBES MODAUX

3.1.

Les verbes modaux qui appartiennent à ces trois positions possèdent des traits sémantiques en commun. Pour les verbes modaux en position M1 : *cesser de*, *continuer à*, *commencer à*, etc. nous pouvons dégager un trait "processus". Les verbes modaux en position M2, par exemple *devoir* (2) et *pouvoir* (2) dénotent tous une estimation de la part du locuteur sur une condition de la réalisation de ce qui est signifié par le verbe constructeur. Enfin, les verbes modaux en position M3 expriment

tous une supposition du locuteur sur l'éventualité du fait désigné par le verbe constructeur.

D'un point de vue plus abstrait, nous pouvons postuler que ces traits sont caractéristiques de ces positions. Le phénomène de deux *devoir* et de deux *pouvoir* peut donc être vu comme un effet de l'infléchissement du sémantisme de ces verbes dans les différentes positions qui font ressortir ces traits sémantiques. Les deux *aller* sont produits de la même façon : nous ne pouvons avoir *va* au sens du futur que dans la position M3, avec le trait "supposition". Par conséquent, ce verbe modal n'a pas de forme infinitive, la forme infinitive étant exclusivement réservée aux positions M2 et M1. Un cas similaire est celui du verbe modal *risquer de*, qui signifie une éventualité, sans jugement de valeur. Cet emploi modal de *risquer de* est condamné par les puristes, à cause de son étroite parenté avec l'emploi non modal où *risquer de* signifie *courir le risque de*, seul sens correct aux yeux des puristes.

La plupart des grammairiens déplorent ce glissement de sens

signale Grevisse (1986, § 791, j). Or nous nous apercevons que l'emploi modal de ce verbe ne s'explique pas seulement par une "évolution" sémantique. La structuration syntaxique entre aussi en jeu ici : quand ce verbe se trouve en position M3, il signifie une "éventualité" :

- (13)a Il risque de gagner
 (13)b Il risque de tomber malade, etc.

Mais quand il s'emploie en position M2, il prend davantage le sens de *courir le risque de* :

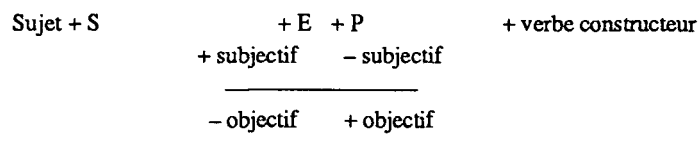
- (14)a Il peut risquer de tomber malade
 (14)b ? Il peut risquer de gagner.

Vu ces rapports constants entre les traits sémantiques et les positions, nous pouvons représenter les trois positions de verbes modaux de la façon suivante :

Sujet + S + E + P + verbe constructeur
 S = "supposition"
 E = "estimation"
 P = "processus".

3.2.

Nous constatons que de S (supposition) à P (processus) en passant par E (estimation), nous avons affaire à un schéma qui part du "+ subjectif" vers le "- subjectif" ou, inversement, du "- objectif" vers le "+ objectif".



Si l'on prend le sujet parlant et son énoncé verbal comme deux facteurs principaux de l'acte de parole, alors la place des verbes modaux, entre l'élément sujet et le verbe constructeur, constitue un champ qui relie ces deux facteurs et qui va d'une prise en charge du sujet parlant jusqu'à l'énoncé objectivé. Ainsi, les verbes tels que *va*, *devoir (1)*, *pouvoir (1)*, qui sont fortement imprégnés de subjectivité, ne peuvent que se situer le plus loin possible du verbe constructeur dans la position toute proche de l'élément sujet. En revanche, les verbes modaux comme *cesser de*, *commencer à*, *continuer à*, *finir de*, *être en train de*, désignent un état dans lequel l'action ou le processus se trouve : ils sont très ancrés dans l'objectivité et souvent, dans les emplois réels, il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un *commencer à* modal ou d'un *commencer à* verbe constructeur. Quant aux verbes modaux qui s'attachent à la position E, par exemple *devoir (2)*, *pouvoir (2)*, *avoir failli de*, *venir de*, etc. ils se situent au milieu du schéma. Exprimant une estimation de la part du sujet parlant, donc encore assez subjectifs, ils s'établissent pourtant à partir d'indices objectifs. Avec ces verbes modaux, il y a pour ainsi dire un équilibre en ce qui concerne le +/- subjectif et le +/- objectif.

3. VÉRIFICATION DU MODÈLE. LA COMBINATOIRE RÉDUITE DES CORPUS

3.1.

Nous allons maintenant examiner les places que les treize verbes modaux doivent occuper dans l'enchaînement des trois positions. En d'autres termes, nous allons essayer d'établir un paradigme pour chaque position décrite ci-dessus. Pour ce faire, nous avons procédé à une enquête auprès de locuteurs francophones sur la combinatoire de ces treize verbes. Les résultats de l'enquête sur toutes les combinaisons possibles, douteuses ou inacceptables de deux verbes modaux ont été exposées en détail dans Chu 1987.

3.2.

En nous appuyant sur ces résultats, nous pouvons arriver à un classement de ces treize verbes. Nous avons cherché à les répartir en suivant leur appartenance à des positions syntaxiques. D'après le principe selon lequel les termes d'un même paradigme ne peuvent se manifester dans un même syntagme et en utilisant les indices fournis par les combinaisons refusées, nous parvenons au classement suivant :

1. *va, devoir (1), pouvoir (1), risquer de*
2. *devoir (2), pouvoir (2)*
3. *avoir failli, venir de*
4. *cesser de, commencer à, continuer à, finir de, être en train de*
5. *paraître, sembler.*

3.3.

Ces cinq groupes appartiennent chacun à une position. Nous pouvons les présenter comme suit :

Sujet + S	+ (A)	+ E	+ (A) + P	+ (A) + V.C.
<i>va</i>	<i>paraître</i>	<i>devoir (2)</i>	<i>cesser de</i>	
<i>devoir (1)</i>	<i>sembler</i>	<i>pouvoir (2)</i>	<i>commencer à</i>	
<i>pouvoir (1)</i>		<i>avoir failli</i>	<i>continuer à</i>	
<i>risquer de</i>		<i>venir de</i>	<i>finir de</i>	
			<i>être en train de</i>	

La constitution de ces paradigmes demande quelques explications. *Risquer de* peut apparaître dans d'autres positions que S. Mais, nous pensons que c'est seulement dans cette position, donc sous une forme conjuguée, que ce verbe a l'emploi typiquement modal où il exprime la pure supposition d'une éventualité, sans jugement de préférence, comme sa racine *risque* pourrait nous le suggérer.

Avoir failli et *venir de*, bien que groupés avec *devoir (2)* et *pouvoir (2)*, en sont très différents. Notre enquête nous a révélé que les verbes modaux de la position E ne se combinent pas avec *venir de*, et quant à *avoir failli*, il n'est pas compatible avec *va* et *risquer de*. Mais du fait que *devoir (1)* et *pouvoir (1)* peuvent précéder *avoir failli*, nous préférons classer *avoir failli* et *venir de* dans la position E, et expliquer les impossibilités de combinaison entre ces verbes modaux par les incompatibilités de leur sémantisme.

En fait, quand ces treize verbes modaux entrent en combinaison, leur sémantisme particulier entraîne souvent des complications supplémentaires. Les interférences des sémantismes aboutissent soit à des interdictions de combinaison (**va + venir de*, **risquer de + avoir failli* n'étant que

pas un phénomène inattendu, et encore moins leurs combinaisons longues. Comme le montre notre modèle, l'établissement d'une longue combinaison dépend presque uniquement de l'intervention de deux verbes modaux particuliers, *sembler* et *paraître*. De plus, la combinaison des verbes modaux des positions S et E subit diverses contraintes. *Avoir failli* et *venir de* apparaissent rarement sous la forme infinitive précédée d'un autre verbe modal de la position S, et le dédoublement de *devoir* et de *pouvoir* n'est pas fréquent. En tenant compte de toutes ces limitations et en écartant *sembler* et *paraître*, nous pouvons donc dégager un autre schéma de combinaisons, plus restreint :

Sujet + Position 1	+ Position 2	+ Verbe Constructeur
<i>aller</i>	<i>être en train de</i>	
<i>avoir failli</i>	<i>cesser de</i>	
<i>devoir</i>	<i>commencer à</i>	
<i>pouvoir</i>	<i>continuer à</i>	
<i>risquer de</i>	<i>finir de</i>	
<i>venir de</i>		

Ce schéma, à la différence du modèle qui rend compte du potentiel théorique de combinaisons, est très conforme à l'usage réel. Il n'est cependant pas contradictoire avec notre modèle. Nous rappelons que, dans ses cours, G. Guillaume disait :

Ce qui fait la phrase, ce n'est pas le système, mais l'exercice du système.
(G. Guillaume, p. 180)

En fait, dans le discours, le locuteur emploie toujours une sous-partie des possibilités que fournit le système de la langue. Ce que nous avons proposé dans cet article constitue, toujours en termes guillaumiens, "un comprendre au plus haut degré" du problème des enchaînements des verbes modaux en français³

Xiao-quan CHU
Université de Shanghai



³. Je remercie Cl. Blanche-Benveniste et S. Branca-Rosoff pour leurs conseils et pour les critiques très précieuses qu'elles m'ont communiqués au cours de la rédaction de cet article.

BIBLIOGRAPHIE

- BENVENISTE, Emile, 1965, "Structure des relations d'auxiliarité", in *Problèmes de linguistique générale II* (1966), Paris, Gallimard.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, DEULOFEU, José, STÉFANINI, Jean, VAN DEN EYNDE, Karel, 1984, *Pronom et syntaxe; l'approche pronominale et son application au français*, Paris, Sela.
- CHU, Xiao, 1987, *Étude sur les verbes modaux en français contemporain*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Provence.
- DAMOURETTE, J. et PICHON, E., 1911-1930, *Des Mots à la Pensée : essai de grammaire de la langue française*, t. 5, Paris, Édition d'Artrey.
- GREVISSE, Maurice, 1986, *Le bon Usage*, Paris, Gembloux, Duculot.
- GROSS, Maurice, 1968, *Grammaire transformationnelle du français; syntaxe du verbe*, Paris, Larousse.
- GUILLAUME, Gustave, 1973, *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*, Paris, Klincksieck; Québec, Presses de l'Université Laval.
- HUOT, Hélène, 1974, *Le Verbe devoir. Étude synchronique et diachronique*, Paris, Klincksieck.
- LANGACKER, R.W., 1978, "The form and meaning of the English auxiliaries", *Language*, v. 54, n° 4, pp. 853-882.
- SUEUR, Jean-Pierre, 1979, "Une analyse sémantique des verbes *devoir* et *pouvoir*", *Le Français Moderne*, 47, 2, pp. 97-120.

